



NEOVACS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social

Suresnes, le 14 mars 2025 – 18h30 CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV) société biopharmaceutique à un stade préclinique développant de nouvelles thérapies pour des maladies inflammatoires et auto-immunes, présente le nombre d'actions et de droits de vote composant le capital social, conformément aux dispositions de l'article L.233-8 II du Code de commerce et article 223-16 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote BRUT	Nombre de droits de vote NET
28/02/2025	2 069 522	2 069 522	2 069 522

Par ailleurs, la société rappelle que, depuis le 1^{er} janvier 2025, le nombre d'actions émis chaque mois par la société se décompose comme suit :

Libellé	OCEANE	ORA	Autres	TOTAL
Janvier-25	200 238	59 643	-	259 881
Février-25	1 183 172	451 955	-	1 635 127

Pour mémoire, le suivi permanent de création des actions nouvelles issues notamment des conversions des OCEANE, des ORA et des exercices de BSA_E fait l'objet de tableaux de synthèse systématiquement mis à jour et disponible sur le site Internet de NEOVACS.

À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française qui conduit une double activité de R&D et d'investissement. Ses produits propres sont des candidats vaccins développés à partir de sa plateforme technologie kinoïde® dans le lupus et les allergies. L'approche innovante utilise le système immunitaire du patient pour réguler la surproduction nocive de cytokines (immunothérapie active) telles que IL-4/IL-13/IgE. En parallèle, la Société met à profit son expertise interne pour investir dans des sociétés innovantes en Biotech et Medtech à forts potentiels. Pour plus d'informations : www.neovacs.fr

Jérôme FABREGUETTES LEIB
Relations Investisseurs
neovacs@actus.fr
01 53 67 36 78

Anne-Charlotte DUDICOURT
Relations Presse financière
acdudicourt@actus.fr
06 24 03 26 52

Avertissement :

La société Néovacs a mis en place (i) un financement sous forme d'OCEANE-BSA avec la société European High Growth Opportunities Securitization Fund, qui, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la société, et (ii) un financement en ORA qui ont toutes été transférées à une fiducie, laquelle est à présent chargée de leur equitization.

Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, sont, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action. Au cas particulier de la fiducie, les actions sont cédées sur le marché selon les modalités fixées dans la convention de fiducie.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du nombre de titres émis au profit de la société European High Growth Opportunities Securitization Fund et/ou de la fiducie.

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir (ou de rester investis) dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.